

Contrat de location saisonnière

Entre les soussignés,

Monsieur Philippe PUJOL, 4 chemin de la mer, 66510 St HIPPOLYTE, 00.33.6.14.01.01.07.
désigné ci-après **le bailleur,**

Et

M., Mme, Mlle (nom, prénom, adresse, n° de tél, n° de portable, adresse e-mail)

_____, désigné(s) ci-après **le (s) preneur (s).**

Il est convenu d'une location meublée dont la désignation suit :

Adresse

Salins 4 a LINEA D4, 17484 EMPURIABRAVA,ESPAÑA

Type

Il s'agit d'une maison standing et tout confort T5 situé au bord du canal Salins n°2 à Empuriabrava (plus grande marina d'Europe) en Espagne sur la Costa Brava.

Désignation : Cette maison se compose

-deux places de parking dont une fermée par un portail

-la maison deux faces est composée de 4 chambres (une avec grand lit 200, une avec un grand lit de 140, une avec un lit de 120 type BZ, et l'autre avec 2 lits gigognes de 90), d'un couloir, d'un escalier en marbre, de 2 SDB avec douche et lavabo et WC, et d'un séjour avec table pour 8 personnes, 1 canapé luxe +1 fauteuil adulte avec son repose pied, coin cuisine avec son frigo et congélateur, 1 four micro-ondes, 1 four encastré, 1 aspirateur, 1 lave-vaisselle, 4 plaques de cuissons + hôte aspirante, 1 évier, 2 TV écran plat + 2 décodeurs TNT sat, 1 lecteur DVD avec télécommandes, maison climatisé (clim réversible), 2 terrasses, 1 barbecue à gaz Weber, 2 chaises longues pour prendre le soleil, tables extérieure avec chaises et fauteuils etc...

Cette maison donne sur le nord sur la "rue Fages de Climent" et sur le sud est sur "le canal Salins n°2". Maison calme, voisinage privilégié, intérieur de qualité et luxueux. Excellente literie.

Cette location ne comprend pas la place de bateau (place de 15m sur 4m20) qui devra rester libre de tout accès pendant la durée de la location. Cette location est possible pour 600€ (six cent Euros) la semaine avec eau et électricité en plus de la location de la maison.

Cette location ne comprend pas l'accès internet par réseaux WIFI. Cela reste possible avec un supplément de 6€/ jours soit 42€ (quarantadeux Euros) la semaine.

Cette location ne comprend pas le garage.

Etat des lieux contradictoire

Un état des lieux contradictoire sera établi lors de la remise des clés au preneur et lors de la restitution de celles-ci .L'état des lieux sera obligatoirement annexé au présent contrat.

Linge

Il n'y a pas de draps, ni de nappes, ni de serviettes de toilette, ni de torchons, ni de serviette de table, ni de taie d'oreiller. Il n'y a pas de machine à laver le linge, ni de sèche linge.

Seules protections de matelas et oreillers sont fournis.

Vaisselle

La vaisselle et les ustensiles sont suffisants pour huit personnes.

Réseaux

Eau froide et eau chaude par cumulus électrique.

Climatisation chambre n° 1 à l'étage, palier étage, couloir du bas, et le séjour.

Inventaire contradictoire

La présente location étant consentie et acceptée en meublé, un inventaire contradictoire des meubles sera établi lors de la remise des clés au locataire et lors de la restitution de celles-ci. L'inventaire sera annexé au présent contrat. Le preneur sera responsable de toute détérioration ou perte pouvant survenir à ce mobilier.

Durée de la location

La présente location est consentie et acceptée pour une durée de (en toutes lettres) : _____ qui commence(nt) à courir le (en toutes lettres) : _____.

En aucun cas elle ne pourra être prolongée, sauf accord préalable et écrit du bailleur.

Le contrat initial ou le contrat prorogé ne pourront porter la durée de la location à plus de quatre-vingt jours maximum. Pour la prise de possession des lieux et les formalités d'usage (état des lieux, inventaire, remise des clés, paiement des sommes prévues à cette date), il est d'ores et déjà convenu d'un rendez-vous le _____ à _____ heures.

Loyer / charges

La présente location est consentie et acceptée moyennant 1500 Euros (mille cinq cent Euros) la semaine, charges comprises à l'exclusion de dépense énergétique trop importante et non raisonnable.

Il n'est pas concevable de mettre les clim à fond en laissant les fenêtres ouvertes. Il en est de même pour la consommation d'eau, veiller à ce que les robinets soient fermés et ne pas abuser sur la consommation d'eau.

Dépôt de garantie

A titre de garantie et en cautionnement des dégâts qui pourraient être causés au local ou bien au mobilier et/ou aux objets garnissant les lieux, le preneur laissera le jour de l'entrée dans les lieux, la somme de 750€ (sept cent cinquante Euros)

Cette somme, non productive d'intérêts, sera restituée dès la preuve faite par le preneur que :

- l'ensemble des consommations d'eau et d'électricité ont été normales ;
- aucun meuble, objet ou protection de matelas n'est absent, dégradé ni sali, ou bien, si tel est le cas, sa remise en état ou son remplacement par l'identique est convenue avec le bailleur qui l'a accepté ;
- les lieux n'ont subi aucune dégradation et sont remis en état propre (placards, poubelles et réfrigérateurs vides de déchets, sanitaires, appareils électroménagers, vaisselles, etc....).

Si ce cautionnement s'avérait insuffisant, le preneur s'engage d'ores et déjà à en parfaire la somme.

Assurance

Le preneur s'engage à s'assurer contre les risques locatifs (incendie, dégâts des eaux) et à produire, le jour de l'entrée dans les lieux, un exemplaire ou une photocopie de la police d'assurance acquittée auprès d'une compagnie notoirement solvable. Le défaut d'assurance, en cas de sinistre, donnera lieu à des dommages et intérêts.

Echéancier de paiement

Le jour de la signature des présentes, il est versé par le preneur la somme de 750€ (sept cent cinquante Euros), constituant un acompte et qui servira par la suite de caution.

La totalité du loyer sera versé le jour de l'entrée dans les lieux. Le chèque d'acompte deviendra à ce moment là un chèque de caution.

Loyer

Le loyer est fixé 1500 € (mille cinq cent Euros) la semaine.

Il sera réglé en espèce en totalité le jour de l'entrée dans les lieux. (En effet les chèques ne sont pas possible en Espagne!)

Conditions générales

La présente location est faite aux charges et aux conditions habituelles et de droit en pareille matière et le preneur s'engage notamment à :

- ne destiner les lieux qu'à l'habitation sans occasionner de troubles de voisinage (bruit, odeurs, fumées, lumières, etc....) ;
- ne céder ou sous louer en aucun cas la présente location, même à titre gracieux, sauf accord écrit du bailleur ;
- ne modifier en rien ni les lieux, ni la dispositions des meubles ;
- autoriser le bailleur à effectuer toutes réparations dont l'urgence et la nécessité apparaîtraient pendant la location et ceci sans prétendre à une indemnité ou à une réduction de loyer.

Conditions particulières

Il sera annexé au présent contrat les quatre pages des « conditions particulières de la location de Monsieur Philippe PUJOL »

Clause résolutoire

A défaut de paiement aux échéances fixées ou en cas d'inexécution d'une des clauses du présent engagement et cinq jour francs après une simple sommation par lettre recommandée restée infructueuse, le présent contrat sera immédiatement résilié et le bailleur pourra se prévaloir de l'article 1590 du code civil pour conserver l'acompte versées à titre des premiers dommages - intérêts.

Clause pénale – Acompte

Il est convenu qu'en cas de désistement :

- Le bailleur sera tenu de verser, dans les sept jours suivant le désistement, le double de l'acompte au locataire.
- Le locataire perdra l'acompte s'il se désiste plus de trois semaines avant la prise d'effet du bail ; s'il se désiste moins de trois semaines avant la prise d'effet du bail, il versera en outre, au propriétaire, la différence entre l'acompte et l'équivalent du loyer total, à titre de clause pénale.

Election de domicile

Pour l'exécution des présentes et de leur suite, le bailleur fait élection de domicile en sa demeure et le preneur dans les lieux loués.

Fait à _____, le _____, en deux originaux dont un sera remis au (x) preneur (s).

(Faire précéder chaque signature de la mention manuscrite : « Lu et approuvé, bon pour accord »).

Le (s) preneur (s)

« Lu et approuvé, bon pour accord »

Le bailleur

« Lu et approuvé, bon pour accord »

(Fait en doubles exemplaires)

Vous pouvez aussi éditer ces conditions particulières sur mon site internet:

<http://www.maison-empuriabrava.com>

Pour plus de renseignements contactez moi à :

contact@maison-empuriabrava.com

[00.33.6.14.01.01.07.](tel:0033614010107)